» Nous serions bien fous de faire rentrer l'ennemi dans nos murs. » On peut s'attendre à ce que cette note soit demain celle de toute la presse radicale. Il n'est personne qui ne sache que le duc d'Aumale ne s'occupe pas de politique, mais lorsqu'on veut tuer son chien on dit qu'il est enragé.»

∴

Paris, 23 juin, 12 h. 20. — La question de la rentrée du duc d'Aumale sera examinée dans le conseil de demain.

Le gouvernement a déjà fait tâter quelques groupes du Parlement au sujet de la démarche faite auprès de lui par les délégués de l'Académie.

Le centre-gauche sénatorial verrait, dit-on, d'un bon œil, le retrait du décret de cette expulsion.

M. Clémenceau, lui-même, aurait dit qu'il ne se préoccuperait pas de cette question, mais toutefois il ne pourrait pas répondre de ce que feraient ses amis.

Quoiqu'il en soit, il faut prévoir que la majorité du conseil se prononcera pour le maintien du décret. Bien entendu, la discussion, au sein du conseil, restera secrète.

SENAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du vendredi 22 juin

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER, PRÉSIDENT.

Il est procédé au tirage au sort des bureaux.

Les dépenses du ministère de la guerre

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi fixant le budget des dépenses sur les ressources extraordinaires pour le ministère de la guerre.

M. Roger. — Depuis déjà longtemps, ce ministre de la guerre a pris l'habitude de dépenser, chaque année, des sommes considérables qui dépassent de beaucoup les crédits qui lui sont alloués.

Le Parlement ne marchandera pas les sommes qui lui sont demandées pour la défense nationale, mais il y a, dans ce fait, une habitude fâcheuse d'irrégularité.

L'orateur fait un long et diffus historique des procédés administratifs du ministre de la guerre et attribue l'état de choses actuel à l'expédition du Mexique.

M. Blavier demande si on a fait un usage suffisamment judicieux des sommes considérables allouées à l'administration de la guerre. (Très bien à droite.)

Je voudrais que le conseil supérieur de la guerre fût consulté dans l'emploi de ces fonds, et je voudrais de plus que le Parlement fût sincèrement mis au courant de la situation de nos approvisionnements. (Très bien, très bien.)

Après une reprise de M. de Freycinet, ministre de la guerre, le projet est adopté à l'unanimité de 273 voix.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif à la repression des infractions spéciales à l'Indigenat en Algérie.

M. Lebreton. — La loi qu'on nous propose de voter est très grave et comme toujours on demande au Sénat de se prononcer en toute hâte, alors qu'on lui a donné à peine le temps d'étudier une loi qui met en jeu votre influence en Algérie, en consacrant le règne de l'arbitraire. (*Très bien ! à droite.*)

Je combats donc l'urgence qu'on demande.

L'urgence mise aux voix est déclarée.

M. Isaac. — Je demande au Sénat de ne donner à la validité de cette loi que deux années, de manière à permettre au Parlement d'étudier une nouvelle loi, conforme aux vœux exprimés par les indigènes. (Très bien, très bien).

La séance est levée à 6 h. 05 et renvoyée à lundi à 2 heures.

NOUVELLES DU JOUR

Le bruit de la mort de M. de Lesseps

Paris, 23 juin, 12 h. 20. — Le bruit a couru que M. de Lesseps était mort. C'était une manœuvre de bourse.

L'élection de la Charente. — Un appel du « Comité républicain national »

Paris, 22 juin, 10 h. 55. — A la suite du désistement de M. Paul Deroulède, le « comité républicain national » a adressé aux électeurs de la Charente, l'appel suivant :

« Electeurs de la Charente,

» Malgré la pression officielle la plus éhontées en dépit des manœuvres les plus perfides, vous êtes plus de 20,000 qui, dans toute l'indépendance de votre amour pour la France et pour la République, avez courageusement voté pour le candidat du parti national.

» Menaces administratives, affiches blanches, dénonciations calomnieuses, appels à la peur, nos adversaires ont mis tout en œuvre pour ébranler vos courages et fausser vos convictions. Bien plus, le recensement officiel des voix fait éclater aux yeux de tous les fraudes électorales les plus coupables.

» Nous avons à nous glorifier d'une défaite subie dans de pareilles conditions. Bien loin d'en rougir, ensemble, à un jour donné, nous reprendrons la lutte.

» Le candidat du parti républicain national, notre vaillant ami M. Paul Deroulède, s'est incliné devant la décision que nous avons prise dans l'intérêt de la République. Avec une patriotique abnégation, il retire sa candidature au deuxième tour de scrutin.

» Deux candidats restent donc seuls en présence, l'un M. Gellibert des Séguins, personnifie la monarchie, l'autre M. Lazare Weiller se réclame de la République. Cette situation suffit à vous dicter votre devoir. Républicains, nous conseillons à nos amis républicains de la Charente, mettant de côté toute considération accessoire, de voter contre la Monarchie pour la République.

» *Le Comité républicain national.* »

Mise en disponibilité de l'inspecteur des forêts du Nord

Paris, 22 juin. — L'*Officiel* annonce que M. Chouffe, inspecteur des forêts du Nord, est mis en disponibilité.

Réunion de l'association nationale républicaine

Paris, 22 juin. — L'association nationale républicaine s'est réunie sous la présidence de M. Rouvier.

La réunion, comprenant de nombreux députés et sénateurs, a adopté, à l'unanimité, un manifeste, lequel dit que l'association nationale républicaine a le devoir de faire connaître nettement son opinion.

» L'association reste fidèle à sa politique de réformes méthodiques concernant la suppression du Sénat. M. Gambetta disait : C'est l'ancre de salut, nous ne commettrons pas la folie de la couper.

La revision est un piège des adversaires de la République, ce n'est que la façade de la politique monarchiste, césarienne, intransigeante.

Ceux qui accusent la République d'impuissance, oublient qu'elle refit l'armée, la liberté, les écoles.

La constitution est la citadelle même de la République, et la démocratie le sait et sera avec les défenseurs de la Constitution contre les partis coalisés.

Un tunnel sous la Manche

Londres, 22 juin. — Le *Daily News* annonce, qu'à la Chambre des Communes, un document qu'on fait circuler approuvant en principe, le tunnel sous la Manche, comme une entreprise commerciale de haute importance et qui ne saurait manquer de contribuer au maintien de la paix, se couvre de signatures.

Italiens molestés à la gare de Fribourg

Fribourg, 22 juin.—D'après la *Gazette de Fribourg*, ce sont des Italiens et non des Français, qui ont été molestés à la gare de cette ville. Quatre de ceux qui ont pris part aux vexations ont été condamnés à une peine variant de huit jours à trois semaines de prison.

L'ambassadeur de Berlin à Paris

Paris, 22 juin, 10 h. 55. — Le ministre des affaires étrangères a reçu, aujourd'hui, M. de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, qui a annoncé que ses pouvoirs étaient confirmés.

Les expulsions de Berlin

Paris, 22 juin, 10 h. 55. — Le Comité d'association des correspondants étrangers sympathiques à la France a décidé de s'associer à l'indignation de la presse parisienne, à l'occasion de l'expulsion de MM. de Bonnefon et Ranson.

L'assemblée invite les autres correspondants à suivre cet exemple.

L'inauguration du monument de Gambetta

Paris, 22 juin. — MM. Spuller, Adrien Hébrard et Ranc se sont rendus successivement ce matin, chez le président du Conseil, le ministre de la guerre et les présidents des deux Chambres, pour les inviter à assister, le 13 juillet, à la cérémonie d'*inauguration du monument* de Gambetta et à prendre la parole en cette circonstance.

Tous les quatre ont accepté.

Inauguration d'une statue

Paris, 22 juin. — Aujourd'hui, à trois heures, a eu lieu l'inauguration de la statue élevée à Léonce de Lavergne, le célèbre économiste, dans les jardins de l'Institut agronomique, rue Claude-Bernard.

Les élections du Rhône et de la Dordogne

Paris, 22 juin.—Les comités socialistes radicaux du Rhône ont offert la candidature à M. Monteilhet, ancien député, qui l'a acceptée.

Il demandera la suppression du Sénat et la suppression de la présidence de la République.

Des délégués du groupe de l'extrême-gauche iront soutenir sa candidature.

Les électeurs de la Dordogne, dont on avait annoncé la convocation pour l'élection législative, à la date du 15 juillet par suite de l'option du général Boulanger pour le Nord, ne seront convoqués que pour le 22 du même mois.

L'arrestation du maire de Carcassonne

Paris, 22 juin. — M. Ferroul, député de l'Aude, a prévenu le Garde des sceaux qu'il lui poserait une question au sujet de l'arrestation de M. Jourdanne, maire de Carcassonne, condamné récemment à un mois de prison pour fraudes électorales.

M. Jourdanne, n'ayant pas voulu se rendre de bon gré au mandat d'amener lancé contre lui, son arrestation a donné lieu à des incidents grotesques.

C'est sur une civière qu'il a été transporté à la prison.

L'affaire de la Boissière

Rambouillet, 22 juin. — L'instruction de l'affaire Hériot n'est pas encore terminée, mais il est acquis que le commandant n'a tiré que sur sa femme et s'est blessé ensuite.

Les traces des balles sont toutes visibles.

Deux médecins aliénistes ont été commis par le parquet pour examiner M. Hériot, dont l'état a empiré, des complications étant survenues à la suite de sa blessure.

Le remplacement de M. Tirman

Alger, 22 juin. — Les journaux algériens s'occupent du remplacement éventuel de M. Tirman, gouverneur général.

Ils indiquent M. Thompson comme ayant certaines chances de lui succéder.

Le congrès international d'agriculture

Paris, 22 juin. — La commission d'organisation du congrès international d'agriculture a tenu aujourd'hui, sa première réunion et a procédé à l'élection de son bureau, qui se trouve ainsi constitué.

Président : M. Méline, président de la Chambre.

Vice-présidents : MM. Gomot, président du groupe agricole de la Chambre des députés; Delle, ancien ministre; le marquis de Dampierre, président de la Société des agriculteurs de France; le comte Foucher de Careil, président de la Société d'encouragement à l'agriculture; Duchartre, président de la Société nationale d'agriculture.

Secrétaire général : M. Dehérian, de l'Institut, professeur à Grignon.

Secrétaires : M. Louis Passy, député, secrétaire de la Société nationale; le marquis de Teissonnière, secrétaire de la Société des agriculteurs de France ; le baron de Lagorsse, secrétaire de la Société d'encouragement; Sagnier, directeur du *Journal de l'Agriculteur*; Bénard, agriculteur.

L'assemblée a été d'avis qu'il y avait lieu de fixer à bref délai les différents congrès internationaux relatifs à l'agriculture.

Elle a élu une commission directrice de cinq membres chargés de préparer cet important travail et de se mettre en rapport avec les différentes sociétés d'Europe et d'Amérique.

Elle a nommé à cet effet MM. Gomot, Tisserand, Déherain, Sagnier et Bénard.

La villégiature de M. et Mme Carnot

Paris, 22 juin. — Il est absolument certain, aujourd'hui, que M. le président de la République et Mme Carnot passeront une partie de la belle saison à Fontainebleau.

Un nouveau steamer belge

Londres, 22 juin. — On a fait hier, des essais de vitesse du nouveau steamer *Princesse Henriette*, construit à Dumbarton pour le compte du Gouvernement belge et destiné au service quotidien entre Ostende et Douvres.

Le roi Léopold et plusieurs officiers étaient à bord.

Les honoraires du docteur Mackenzie

Berlin, 22 juin. — M. Mackenzie a reçu pour les soins qu'il a donnés à Frédéric et le temps qu'il a passé auprès de sa personne 250,000 marcs.

Empoisonnements au Sérail

Saint-Pétersbourg, 22 juin. — Le *Klievskoie Slovo* publie une lettre de Constantinople annonçant que quatorze femmes du sultan son mortes empoisonnées par des bonbons et des glaces.

Une enquête intéressante

Le *Petit Parisien* cite une enquête intéressante qui vient d'être faite sur la mendicité à Paris :

« Un membre du conseil supérieur de l'assistance publique a tout récemment fait sur les mendiants de Paris, une expérience des plus curieuses et des plus instructives.

» Ayant voulu savoir au juste quelle portion de vérité contenaient les plaintes des mendiants valides qu'il rencontrait sur son chemin, il s'entendit avec quelques braves gens, négociants, commerçants industriels, lesquels s'engagèrent à donner du travail et à allouer pendant trois jours un salaire de 4 francs à toute personne qui se présenterait à eux munie d'une lettre de lui.

» En huit mois, ce philanthrope reçut les doléances de 727 mendiants valides qui, naturellement, se plaignaient de manquer de travail.

» A ces 727 mendiants, il répondit qu'il avait de la besogne à leur fournir et qu'il tenait à leur disposition une lettre qui leur donnerait entrée dans un atelier ou dans un chantier, avec un salaire de 4 fr. par jour.

» 415 de ces mendiants — plus de la moitié — ne vinrent même pas prendre la lettre ; 138 la prirent, mais ne la présentèrent pas au destinataire ; sur les 174 derniers, les uns travaillèrent une journée et disparurent ; les autres fournirent seulement une demi-journée de travail, réclamèrent deux francs et on ne les revit plus.

« Bref, 18 mendiants sur 727 étaient encore à l'ouvrage au bout de la troisième journée.

» Ainsi, sur 727 hommes mendiant à Paris, arrêtant les passants dans la rue et se plaignant de mourir de faim, faute de travail, 18 seulement avaient témoigné d'un désir sincère de travailler.

» M. Monot, directeur de l'assistance publique, par qui cette anecdote était racontée à la séance d'ouverture du conseil supérieur de l'assistance, en tirait judicieusement cette moralité, que ce n'était point sur le pavé de la rue, sous les yeux du passant, que s'étalaient les plus intéressantes misères.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

(Reproduction interdite)

ROUBAIX-TOURCOING, 23 juin 1888.

Cette semaine n'a pas apporté de changement notable dans la situation générale des affaires de nos places. En fabrique, le calme persiste : quant au commerce des laines il conserve les avantages acquis, grâce à l'animation qui s'est produite à l'ouverture des ventes de Londres. Les cours sont très fermes.

Tissus. — Les fantaisies s'écoulent toujours très régulièrement. En lainages, il se remet des suppléments, mais on se plaint généralement des affaires ; il est certain que la hausse des laines a enrayé la production des articles classiques.

La vogue paraît vouloir se porter, pour la saison prochaine, sur des articles moelleux satinés en laines fines : notre fabrication produira en ces genres des tissus à dispositions forts heureuses et du meilleur goût.

Nous sommes persuadé que ces articles obtiendront beaucoup de succès. La fabrique affirme, une fois de plus, sa puissance d'initiative et de génie inventif.

Laines brutes. — Les prix sont fermes partout avec un courant d'affaires assez régulier. L'activité qui s'est manifestée, au début des ventes de Londres, s'est pleinement maintenue et s'est même plutôt accentuée. Sur nos places, l'alimentation des peignages se fait encore assez regulièrement.

Peignés. — L'influence de Londres s'est fait sentir favorablement sur les affaires en peignés de nos places. Les cours conservent facilement leur niveau relativement élevé : on côte les Buenos-Ayres 5 fr. 60 à 5 fr. 70 pour fabrique et 5 fr. 40 qualité à bonneterie. Les Australie fins et grand blanc sont recherchés.

La fabrique et la bonneterie s'alimentent au jour le jour : on traite surtout pour l'exportation.

Blousses. — La demande est très active en genres communs, Bagdad, Afrique, Alep, Perse de 0,90 à 1 fr. 50 : les blousses grises de ces provenances sont recherchées pour la fabrication des couvertures de troupes.

La situation pour les blousses fines est très bonne aussi, on cote les Buenos-Ayres propres 3 fr. 50, les chardonneux 3 fr. 25, les Australie de 3.40 à 4.50, suivant finesse et propreté.

MARCHÉS DE LAINES A TERMES

Cours du 23 Juin 1888

(De nos correspondants spéciaux)

MOIS	*Laine en suint de La Plata* — LE HAVRE prima bonne cou 36 0/0 — Cote du jour	LE HAVRE — Cote précéd.	ANVERS prima courante 34 0/0 — Cote du jour	ANVERS — Cote précéd.	*Peignés* ANVERS — FRANÇAIS — *Australie* — Cote du jour	FRANÇAIS — *Australie* — Cote précéd.	FRANÇAIS — *Buenos-Ayres* — Cote du jour	FRANÇAIS — *Buenos-Ayres* — Cote précéd.	ALLEMANDS — *Australie* — Cote du jour	ALLEMANDS — *Australie* — Cote précéd.	ALLEMANDS — *Buenos-Ayres* — Cote du jour	ALLEMANDS — *Buenos-Ayres* — Cote précéd.
Janvier	167 ..	168 ..	157 ..	157 ..	.. ..	.. ..	557 50	557 50	.. ..	595 ..	557 50	557 50
Février	.. ..	.. ..	157 ..	157 ..	.. ..	.. ..	557 50	557 50	.. ..	595 ..	557 50	557 50
Mars	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Avril	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Mai	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Juin	164 ..	165 ..	156 ..	156 ..	.. ..	.. ..	545 ..	545 ..	.. ..	585 ..	552 50	552 50
Juillet	164 ..	165 ..	156 ..	156 ..	.. ..	.. ..	547 50	547 50	.. ..	590 ..	555 ..	555 ..
Août	165 ..	166 ..	157 ..	157 ..	.. ..	.. ..	552 50	552 50	.. ..	590 ..	557 50	557 50
Septembre	166 ..	167 ..	158 ..	158 ..	.. ..	.. ..	555 ..	555 ..	.. ..	590 ..	562 50	562 50
Octobre	167 ..	168 ..	158 ..	158 ..	.. ..	.. ..	557 50	557 50	.. ..	595 ..	567 50	567 50
Novembre	167 ..	168 ..	158 ..	158 ..	.. ..	.. ..	557 50	557 50	.. ..	595 ..	567 50	567 50
Décembre	167 ..	168 ..	157 ..	157 ..	.. ..	.. ..	557 50	557 50	.. ..	595 ..	562 50	562 50

Le Havre : marché calme, vente 50 balles. — Anvers : marché soutenu, vente 120,000 kil.

La laine à Londres

(De notre correspondant spécial)

(Wool-Exchange City.)

LONDRES, 22 juin.

Ce soir un catalogue énorme a été écouté à des prix *qui marquent sur ceux de la séance d'ouverture une* avance qui se traduit, surtout pour les petites laines scoured plus ou moins défectueuses, par un demi denier quelquefois un denier. Nous avions signalé ces petits genres comme étant ceux qui au début avaient le moins participé à la hausse ; ils se mettent maintenant au niveau des meilleurs et accusent sur les cours de mai une hausse de 8 à 10 0/0.

Les Nouvelle-Zélande en suint puissent d'une faveur toute particulière auprès de tous les fabricants qui s'attachent à la fermeté et la propreté sans demander grande finesse. Ce soir, quelques lots de Sydney absolument bien réussis ont obtenu des prix très élevés.

L'animation reste très grande et absolument générale ; fabrique et négoce de tous pays opèrent avec la plus grande confiance bien que les nouvelles des centres de consommation laissassent quelque peu à désirer.

Laines

DUNKERQUE 22 juin.

Le steamer *J. W. Taylor* vient d'arriver de La Plata, portant 2,608 balles de laine.

ANVERS, 22 juin.

En disponible il a été traité 143 balles de laine La Plata, en suint.

A la vente publique de laines avariées tenue hier après-midi, il a été exposées 184 balles de diverses provenances, dont 164 b. ont été vendues.

LE HAVRE, 22 juin.

Ventes à terme : 50 balles de laine Buenos-Ayres, suint, type prima, bonne courante, sur août, à fr. 166 les 100 kil. et 125 b. dito, sur septembre, à fr. 167.

LE HAVRE, 23 juin, 9 h. 20 matin.

(Avis de MM. Aubé, Degoy et Cie)

Voici le résumé de la huitaine :

Arrivages : 20 balles de laine d'Algérie.

Ventes : 4 balles de Buenos-Ayres.

Stock : 11,571 balles de Buenos-Ayres ; 431 b. de Montevideo; 5,718 b. d'Espagne; .. b. de Rio Grande; 742 b. du Chili; 6,059 b. de Russie ; 739 b. d'Algérie ; 413 b de Smyrne ; .. b. du Pérou ; 84 b. de Salonique; 125 b. des Indes et 292 b. de poils de chameaux.

A terme : ventes 275 balles, sur juin à novembre, de fr. 165 à 169.50.

MARSEILLE, 21 juin.

On a vendu 41 balles de laine Bengasi S, à fr. 65; 92 b. Salonique (à livrer), à fr. 130; 43 b. Alep L B, à fr. 192.50 et 115 b. Alep O fa, à fr. 107.50.

LIVERPOOL, 22 juin,

Laines des Indes. — La prochaine série d'enchères commencera le 17 juillet.

Arrivages depuis la dernière série, 6.727 balles ; anciennes existences tenues par importateurs, 4 000 b ; anciennes existences en secondes mains, 2.000 b ; total, 12.727 b.

L'ouverture favorable des enchères de laines coloniales à Londres a eu l'effet de raffermir un peu le ton du marché aux laines du pays, mais la nouvelle n'arrive que tardivement et les transactions sont toujours en détail.

Les provenances étrangères ici ont donné lieu à quelques affaires insignifiantes mais les cours sont bien fermes.

Depuis notre dernière circulaire, les bateaux à vapeur *Worsley Hall, Persia et Knight of St-Georges* sont arrivés de Bombay avec 2417 b. laine.

Pendant la dernière quinzaine, il n'y a eu que de faibles demandes pour les laines étrangères, mais les ventes confirment les cours précédents y compris des lots peu importants des Indes.

Le marché des laines du pays s'est ouvert d'une façon désappointante pour les producteurs, les consommateurs et les marchands déclarant que les prix qu'ils demandent sont de beaucoup au-dessus des prix offerts à Bradford et dans les autres marchés, de sorte que jusqu'à présent, peu d'affaires ont été conclues quant à la nouvelle tonte.

Les renseignements donnés par les grands centres lainiers continuent à être très bons, le commerce des couvertures est très actif tandis que celui des tapis l'est modérément.

RONALD, fils et Cie.

PORT-ELIZABETH, 26 mai.

Les affaires ont été quelque peu influencées par les jours de fête et le temps pluvieux. Entretemps il a régné une bonne demande et vers la clôture de la semaine, notamment, il y a eu plus d'activité par suite d'avis plus encourageants reçus d'Europe. Les arrivages sont encore restreints. En Uitenhage snow white il a été vendu 4 à 500 balles, en majeure partie laine moyenne à bonne, de 13 à 14 1/2 d. Les country snow white ont été particulièrement recherchées et la tendance des prix est à la hausse ; vendu 4 à 500 balles ; bonne laine Glassford a obtenu 12 1/4 à 12 1/2 d. Cradock et Standard 12 1/2 d., Sylvia de bonne couleur, mais plus ou moins gratteronneuse, 12 à 12 1/2 d. Les laines country scoured restent très rares ; on a seulement vendu une partie de qualité moyenne, quelque peu mélangée, à 10 1/4 d.

Les laines en suint Karoo sont toujours demandées particulièrement pour Bradford ; plusieurs lots ont trouvé preneurs de 5 1/4 à 5 1/2 d, pour longueur moyenne ou longue courte mélangée. En laine en suint bleuâtre on a traité plusieurs lots Smithfield et Wienburg, bien lavées, plutôt légères, de 6 1/2 à 6 3/4 d. En laine en suint bleuâtre de qualité moyenne courte on a fait plusieurs parties Lady Grey à 5 1/2 d. 5 à 600 balles d'une marque particulière du même district ont été achetées par un anglais à 5 1/2 d. ; Rouxvill payée 5 1/4 d. Dans East London on a traité des laines Dordrecht à la parité de 5 1/2 d. ici.

COMITÉ FLAMAND DE FRANCE

Le *Comité flamand* s'est réuni à Lille, le 6 juin, sous la présidence de M. Bonvarlet.

M. l'abbé LEURIDAN a donné lecture d'une *Notice sur une propriété de l'hôpital de Seclin à Vieux-Berquin.* C'est l'histoire d'une propriété rurale pendant une période de six cents ans, du règne de la comtesse Jeanne et de Saint-Louis jusqu'à nos jours. Les cent bonniers de terre et de bois, dont le pape Innocent IV confirmait la propriété à l'hôpital, en 1254, forment aujourd'hui encore la plus riche portion du patrimoine de cette maison.

M. l'abbé Looten a lu quelques pages, qu'il a bien voulu détacher d'une œuvre, à laquelle il met la dernière main et qui est appelée à prendre rang parmi les travaux de critique littéraire et d'investigation historique, qui font connaître une époque, une littérature. L'auteur, dans son *Etude de la littérature néerlandaise au XVIIe siècle,* fera mieux apprécier de la France lettrée l'œuvre du grand poète Vondel; il en montrera la vérité, l'abondance, la hardiesse et l'originalité; il dira aussi quel est le mérite et la valeur littéraire des nombreux poètes et prosateurs, ses contemporains, presque tous inconnus hors de la Hollande.

M. BONVARLET a lu une *note sur un manuscrit inédit d'Andries Steven*, le poète cassellois. L'auteur du *Nieuwen Nederlandschen voorschriftboek* n'était point seulement le grammairien et le linguiste, auquel M. Snellaert, dans son histoire de la littérature flamande, a rendu un solennel hommage en regardant son livre comme le plus curieux et le plus national au point de vue linguistique, qui ait paru en Flandre au commencement du XVIIIe siècle : c'était encore un poète ayant à ses heures, inspiration, vigueur et originalité.

M. IGNACE DE COUSSEMAKER a fait déposer sur le bureau la copie d'un *cartulaire de l'abbaye de l'Abiette*, qui n'avait point été signalé jusqu'ici et qui appartient à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

M. de Coussemaker a accompagné cette communication d'une description et d'une analyse de ce précieux manuscrit, dont la conservation est parfaite.

Il a été ensuite donné communication d'un mémoire de M. l'abbé FLAHAULT sur les *reliques de Saint-Thomas de Cantorbery, vénérées à la Motte au-Bois* et en particulier sur celle donnée à la chapelle du château par le chapitre de St-Pierre de Lille. La chapelle de l'antique château des comtes de Flandre au bois de Nieppe, du *Kasteel ter Walle*, fut de temps immémorial consacrée à l'illustre martyr de la liberté de l'Eglise d'Angleterre.

M. GALLCO a offert au Comité le fac-simile fort bien colorié et fort exactement dessiné d'un vitrail qu'il possède et où figurent les armoiries de Louis de Menou, commandeur de Caestre, en 1720.

M. QUARRÉ-REYBOURBON a communiqué ensuite le sommaire de quatre-vingt-onze pièces manuscrites, qu'il possède et qui pourraient donner tous les éléments d'une histoire des *Moëres françaises*, depuis les premiers dessèchements de 1689 jusqu'au jugement rendu, en 1811, par la Cour de Douai, condamnant le duc de Looz et consorts à payer à M. Arnaud Seguin, 6 millions 673 mille francs.

M. l'abbé SAINT-MAXENT a adressé au Comité la copie du terrier de Saint-Omer-Cappelle au Pays de l'Angle.

M. DANCOISNE a fait communiquer au Comité une plaquette fort rare, donnant la relation d'un miracle obtenu en 1610, à Bourbourg, par l'intercession de saint Ignace et un document d'une grande importance pour l'histoire de notre province au XVIe siècle. C'est une lettre originale de Philippe II au magistrat de Bourbourg.

La séance s'est terminée par la lecture d'une charmante poésie dédiée par M. Ferdinand DEGROOTE à ses confrères du comité flamand. L'auteur du *Vaderland* oppose dans ces vers les rêves du poète épris de la nature, lui prêtant son âme et sa voix aux austères labeurs du chercheur et de l'érudit qui, loin du bruit, de la vie et du soleil,

« Entre vingt lourds bahuts de volumes remplis.
» Dans les vieux manuscrits et les vieilles estampes
» Avec les poings fermés et rapprochés des tempes

des siècles écoulés recherche avidement la trace à demi effacée.

Le Comité flamand de France, à la séance du 6 juin, a inscrit au nombre de ses membres MM. les abbés Handschote, Haan, Hameaux et Harrau.

La prochaine réunion se tiendra à Bailleul dans le courant du mois d'août.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Voici les résultats du tirage du 22 juin 1888.

OBLIGATIONS FONCIÈRES 3 ET 4 0/0 (1853)

Le numéro 190.501 est remboursable par 100.000 fr.
Le numéro 160.876 est remboursable par 50.000 fr.
Le numéro 99.455 est remboursable par 20.000 fr.

OBLIGATIONS FONCIÈRES 4 0/0 1863

Numéro gagnant dans les 40 séries : 3,374 gagne 100.000 fr. dans la 30e série.

Ce numéro gagne 30,000 fr. dans la 39e série.

Ce numéro gagne 5,000 fr. dans les 8, 9, 13, 19, 20, 23, 26 et 29e séries.

Ce numéro gagne 1,000 fr. dans chacune des 30 autres séries.

OBLIGATIONS COMMUNALES 4 P. 100 1875.

Le numéro 60 263 sera remboursé par 100,000 fr.
Le numéro 373 371 par 30.000 francs.
Les numéros 69,289, 100,077, 183,777 et 184,360 seront remboursés chacun par 10,000 francs.
Les numéros 15,495 — 62,595 — 130,971 — 184,233 — 234,281 — 239,553 — 245,027 — 309,274 — 328,477 345,323 chacun par 3,000 fr.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

M. le général L'Hériller nous communique la lettre de remerciements qu'il adresse aux électeurs sénatoriaux du département du Nord :

Messieurs,

En acceptant la candidature dans l'élection d'hier, je n'ai point, vous le savez, obéi à un sentiment d'ambition personnelle.

Un grand nombre d'entre vous avaient pensé qu'après avoir, pendant 45 ans, servi loyalement mon pays dans l'armée, je pouvais le servir encore en défendant, dans la haute Assemblée, les grands principes conservateurs qui sont la sauve-garde de sa prospérité.

Quelle qu'ait été l'issue de la lutte, mon dévouement à la France et mon attachement à ce grand département du Nord, auquel je suis fier d'appartenir, n'en seront pas modifiés.

Il me reste, de cette pacifique campagne, un précieux souvenir, c'est celui des nombreux témoignages d'estime et de sympathie que j'ai recueillis de toutes parts. Je tiens à vous en exprimer mes remerciements sincères et à féliciter tous ceux qui ont affirmé, sur mon nom, leur fidelité au sentiment patriotique dont j'avais l'honneur d'être le représentant.

Merci encore et tout à vous.

Général E. L'HÉRILLER.

22 juin 1888.

Situation Météorologique. — Roubaix, 23 juin. — Hauteur barométrique. 760 "1" (baisse) ; température, 7 heures du matin, 19 degrés au-dessus de zéro; 1 h. de l'après-midi, 27 degrés 5 h. soir, 28 degrés au dessus de zéro.

Paris, 22 juin. — Les pressions sont moins inégales en Europe et les courants de nord-est perdent de la force. Le maximum barométrique se tient près d'Hernosand et le minimum vers Moscou. On signale toujours des pluies orageuses en France, en Allemagne et dans le bassin de la Méditerranée.

La température se relève encore sur l'Ouest de l'Europe. Le thermomètre marquait ce matin 6 degrés à Arkangel, 12 à Paris, 16 à Lyon et 20 à Alger.

En France, la température va monter, le temps est à l'orage. A Paris, pluie hier l'après-midi, beau temps la nuit.

Température : maxima 18 degrés 5 ; minima 7 degrés 4.

FILS DE BELGES. — Vient de paraître : la convention conclue entre la France et la Belgique pour mettre fin aux difficultés résultant de l'application des lois qui règlent le *service militaire* dans les deux pays. En vente, librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve à Roubaix, et 42, rue des Poutrains, à Tourcoing.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LES COMMISSIONS du Conseil ont donné lieu, à l'Hôtel-de-Ville et dans la presse, à une discussion sur laquelle nous ne devons pas insister plus que de raison. Nous voudrions, cependant, toucher un point intéressant qui n'a pas encore été abordé. Tout conseiller peut-il faire partie de telle ou telle commission et n'y a-t-il pas certaines incompatibilités morales ? Dans une ville comme celle-ci des conseillers qui, par exemple, s'occupent, par profession, d'achats et de ventes de terrains, ne doivent-ils pas se tenir éloignés de la commission des travaux et de celle des finances, de ces commissions où l'on agite si souvent des affaires municipales intimement mêlées à leur genre d'affaires personnelles ?

Nous n'entendons suspecter ici aucune intégrité : nous n'en n'avons ni le droit, ni le désir; c'est seulement une question de principe que nous soulevons.

Voici—ceci à titre de supposition—des conseillers qui, chaque jour, ont à traiter, pour eux ou pour leurs clients, des affaires de terrains, pour qui, acheter et vendre des propriétés sur tous les points du territoire, constitue une profession (pas moins honorable et beaucoup plus productive que beaucoup d'autres), serait-il bon, pour eux-mêmes, de les faire entrer précisément dans les commissions municipales où se traitent si souvent des intérêts publics touchant au domaine de la propriété ?

Aux travaux et aux finances, on connaît, avant le public, avant les collègues des autres commissions, bien des idées, des plans, des projets qu'on tient secrets, dans l'intérêt municipal, jusqu'au jour où, tout étant convenu, et les meilleures conditions ayant été obtenues, par *intermédiaires* discrets des personnes avec lesquelles il faut traiter, on peut aborder la discussion en séance générale.

Est-il convenable que ces conseillers, dont nous parlons fassent partie de ces commissions-là ?

Nous ne le pensons pas.

Nous dirons plus. Ce ne serait pas bon pour eux-mêmes. Voyez plutôt. Le hasard peut faire qu'au lendemain du jour où les commissions réunies des finances et des travaux auront décidé le percement d'une rue, d'un boulevard, la construction d'une école, d'un établissement municipal quelconque, un de leurs clients les charge d'acheter un terrain juste à proximité de cette rue, de ce boulevard ou de l'endroit même où doit s'élever le monument projeté. Et qui sait ? peut-être même viendra-t-on les charger d'acquérir ce terrain-là précisément sur lequel les commissions auront jeté les yeux ? Voyez combien serait délicate et fâcheuse la situation de ces conseillers devant leurs collègues et devant le public !

Ce sont là, le lecteur l'a compris, de simples suppositions, mais enfin, si l'on veut bien reconnaître qu'elles ne sont pas irréalisables, on nous accordera qu'il est mieux pour tous d'éviter de pareilles rencontres et de composer les commissions en conséquence.

A. R.

Commissions municipales. — Les première et troisième commissions se réuniront lundi, 25 juin, à cinq heures et demie, pour examiner les questions suivantes :

1· Voirie municipale; rue Descartes; section comprise entre la rue des Arts et de la rue de l'Industrie, construction d'un aqueduc. — 2· Boulevard Gambetta; installation du jet d'eau du square Notre-Dame. — 3· Rue du Tilleul, demande de construction d'un aqueduc. — 4· Rue St Eleuthère; demande de classement et de mise en état de viabilité. — 5. Rue St-Amand, dito.

6· Rue du Pile ; redressement ; demande de déclaration d'utilité publique. — 7· Rue de la Gare ; pavage des trottoirs ; remboursement du cautionnement. — 8· Rue Lacordaire ; projet de nivellement. — 9 Rue de Rome ; prolongement ; avis du Conseil sur les résultats de l'enquête.

10· Parc de Barbieux; projet de réparations à la buvette. — 11· Service vicinal; prélèvement en 1889 sur les revenus ordinaires des sommes nécessaires pour l'entretien des chemins vicinaux. — 12· Marché du Fontenoy; rectification de l'acte de vente de l'emplacement. — 13· Rue de l'Hospice et rue du Bois, modification de l'alignement. — 14· Quartier du Cul de Four; installation d'un urinoir.

Aujourd hui, paraît le troisième numéro de la *Revue spéciale de l'Antiseptie médicale et chirurgicale*, journal mensuel, édité par la maison G. Masson, libraire de l'Académie de médecine de Paris.

Cette revue a pour rédacteur en chef, notre concitoyen, M. le docteur De Backer, dont le nom est déjà si avantageusement connu dans le monde savant.

Dès l'apparition de ce nouveau journal, M. Pasteur écrivait à M. le docteur Debacker une lettre de félicitations et proclamait son « œuvre, toute française et d'actualité » ; M. le professeur Granchet, de Paris, envoyait ses encouragements les plus sympathiques à « cet organe qui manquait à la médecine ». M. le docteur Marfau disait avec raison de ce nouveau recueil : « J'ai compris » que son but est de mettre à la portée de tous, en » conclusions pratiques, les expériences de laboratoires.

C'est, en effet, l'idée qui a guidé le créateur de ce journal. *Vulgariser* ce qui jusqu'ici restait sous le boisseau ou dans le domaine d'un petit nombre, montrer à tous les esprits sérieux les moyens de prévenir les maladies, et de les combattre en temps utile. Voilà ce qu'a voulu notre jeune et savant concitoyen.

M. le docteur Debacker est un partisan convaincu de nouvelles doctrines, de ces doctrines qui ont permis à un illustre professeur de Paris de dire : « *De même qu'il y a deux ères dans » l'histoire, et que nous avons l'histoire avant » Jésus Christ, et l'histoire après Jésus-Christ ; de » même, nous aurons désormais la médecine avant » Pasteur et la médecine après Pasteur.* »

L'Antisepsie est la base de cette médecine nouvelle, et grâce à elle, les problèmes les plus difficiles de l'existence humaine sont singulièrement simplifiés.

Dans le n· 3 de la *Revue*, nous remarquons particulièrement un article de M. De Backer sur le *paquet individuel de pansement, pour le soldat en campagne*, article intéressant à un haut degré. Nous sommes heureux de pouvoir le donner ici, en félicitant notre concitoyen des succès actuels de ses patriotiques entreprises, et en lui en prédisant de plus grands pour l'avenir:

DU PAQUET INDIVIDUEL DE PANSEMENT POUR LE SOLDAT EN CAMPAGNE

« I. — *Nécessité du pansement immédiat.* — Tous ceux qui ont été appelés à donner des secours aux blessés pendant l'horrible guerre de 1870-71, se souviennent dans quel état déplorable se trouvaient ces malheureux. Ou bien, ils étaient incapables de gagner une ambulance voisine, et restaient sans pansement sur le champ de bataille pendant de longues heures, quelquefois une nuit entière; ou bien, pouvant marcher encore, on les voyait arriver à l'ambulance, le plus souvent ayant entortillé leur membre blessé, ou leur plaie saignante, dans un mouchoir sali, un linge malpropre, voire même quelques mauvais lambeaux de leur vêtement déchiré.

» Dans la plupart des cas, les soins les plus empressés ne parvenaient point à guérir des blessures en apparence légères : une épouvantable mortalité frappait ces hommes, non point parce que leur plaie était mortelle, mais parce que, par cette plaie, était entré dans leur corps, dans leur sang, le virus de la septicémie qui fait mourir.

» Dès ce moment, plusieurs tentatives sérieuses avaient été faites, dans le but de pourvoir à cette première nécessité du pansement immédiat. Sous forme de cartouche, Sadon, de Roubaix, esprit inventif et ingénieux, avait fait un grand nombre de ces paquets très serrés, où il plaçait une bande, un morceau de linge et un peu de charpie imprégnée de perchlorure de fer. L'idée était bonne, l'application était défectueuse. Le perchlorure de fer, en très peu de jours, avait réduit en poussière la petite quantité de charpie imprégnée.

» D'autres cartouches avaient été faites en Belgique.

» A cette époque, toutefois, l'*Antisepsie* n'avait pas encore vu le jour, et, grâce à elle, aujourd'hui cette question du premier pansement est beaucoup simplifiée.

» A l'heure actuelle, en effet, l'accord entre les chirurgiens existe sur deux points :

» 1· L'antisepsie immédiatement appliquée sur une plaie, garantit cette plaie des complications ultérieures.

» 2· Il est inutile, il peut être nuisible, de rechercher la balle ou le projectile dans la plaie.

» Le premier point de l'efficacité de l'antisepsie, est vérifié par des faits innombrables.

» Le second point, de l'inutilité et du danger même de l'exploration des plaies, repose sur cette idée, confirmée par l'expérience : ou le projectile TUE NET, en atteignant un organe essentiel à la vie, où il respecte ces organes, tels que artères, cœur, cerveau, intestins, etc.; dès lors, de quel droit viendrait on faire avec une sonde ou un stylet des ravages que la balle ou l'éclat d'obus n'ont point faits !

» Il faut donc, dans tout premier pansement, se proposer d'arrêter le sang par une certaine compression, et surtout faire en sorte que la blessure ne serve de porte d'entrée aux microbes pathogènes.

» II. — *Toutes les nations adoptent le paquet individuel.* — Toutes les nations de l'Europe ont, du reste, adopté, depuis cinq ou six ans, le pansement individuel du soldat en campagne.

» D'après un arrêté du ministre de la guerre d'Allemagne, un paquet de pansement, contenant deux compresses de gaze imprégnées d'un liquide antiseptique, un bandeau de toile imprégnés d'un liquide antiseptique, une épingle de sureté et un morceau d'étoffe imperméable servant d'enveloppe, est préparé pour chaque soldat, et déposé dans les casernes. En campagne, les soldats portent ce paquet cousu dans le pan gauche de la tunique, entre doublure et drap.

» Nous avons eu l'occasion de voir ce paquet et nous l'avons trouvé peu commode, très peu antiseptique, puisqu'il n'a empêché aucune culture.

» En Allemagne, on a voulu plus encore l'effet moral que l'utilité réelle, semble-t-il.

» En Autriche, le paquet de pansement individuel est mieux fait : il a la forme d'un prisme rectangulaire de 7 centimètres de haut, sur 3 de base, et renferme; Une compresse de mousseline iodoformée, de 0,15 sur 0,20, une compresse de calicot, une bande de deux mètres avec épingle de sûreté, un peu de coton hydrophile et imperméable.

» En Suisse, le soldat a des cartouches de pansement ainsi composées : Une bande de gaze à deux chefs, 5 grammes d'ouate boriquée à 10 0/0 et une épingle de sûreté; un boyau de parchemin enveloppe le tout.

» En France, depuis quelques années, on délibère : le paquet individuel de pansement est adopté en principe ; la forme n'est pas déterminée. Un grand nombre de modèles a été présenté à la commission technique du service de santé au ministère de la guerre, entr'autres celui de M. Redon.

» Celui de M. Redon, à l'ouate de tourbe, aurait des chances d'être adopté, si l'ouate de tourbe ne donnait pas aux plaies un aspect gangréneux et noirâtre.

» III. — *Principaux avantages du paquet individuel de pansement. — Objections.* — AVANTAGES : 1· Le premier est de transporter immédiatement sur le champ de bataille une grande quantité de matériaux antiseptiques, de façon à pouvoir en quelque sorte créer une ambulance de toutes pièces.

» Dans tout combat, si meurtrier soit-il, quand un homme sur dix est blessé, on dit que les troupes ont été décimées, et c'est désastreux. Admettons qu'il y ait un blessé sur cinq ; l'infirmier, le brancardier, l'aide médecin, le major trouvera toujours autour de lui cinq pansements à utiliser *illico*.

» 2. Il est démontré que les secours sont souvent inutiles, quand ils ne sont hâtifs et très proches de l'accident; le paquet de pansement individuel seul permet ce premier secours.

» 3. Le moral du soldat trouve son compte dans la pensée qu'il a sur lui de quoi être soulagé ou secouru, à l'instant même où il est blessé.

» 4. Les doctrines modernes sur l'antisepsie amènent naturellement l'idée d'un pansement immédiat.

» Voilà les raisons qui militent en faveur du paquet individuel.

» OBJECTIONS : 1· Est-il bon que le soldat pense, en allant au combat, qu'il peut être blessé?... Le paquet de pansement ne lui donnera-t-il pas plus l'idée de cette éventualité et n'affaiblira-t-il pas son courage ?

» Poser la question, c'est la résoudre : Le soldat, à moins d'être ivre, ou inconscient, sait bien qu'il peut être blessé, et sa vigueur morale sera bien plus réelle quand il saura qu'il est prêt à être secouru.

» 2· Le paquet de pansement est une nouvelle charge; et déjà le soldat est si chargé ?

» Cousu dans le pan de la capote, la jupe de la tunique, ou sur le bras gauche, les 30 ou 40 grammes du paquet individuel ne sont rien.

» 3· La dépense du paquet individuel de pansement serait un impôt de plus au budget militaire, déjà si grevé.

» Le prix du paquet individuel serait de 30 centimes : est-ce une dépense sérieuse ?

» En retenant la moitié des 30 centimes, soit 15 centimes, sur la solde, la dépense, pour deux millions, serait de trois cent mille francs pour le budget de la guerre.

» Donc, ce n'est pas une question d'argent qui peut arrêter ce progrès.

» IV. — *Quelles conditions doit réunir le paquet individuel de pansement?* — 1· Légèreté... 40 à 45 grammes au plus;

» 2· Forme... La forme petit mouchoir plié, rectangulaire;

» 3· Souplesse... Il faut qu'il ne soit pas rigide, et n'empêche aucun mouvement;

» 4· Imperméabilité... Il faut que les objets de pansement antiseptisés ne perdent pas leur pouvoir anti-microbien ;

» 5· Contenu suffisant: Deux bandes, une compresse, ouate antiseptique au sublimé, épingle de sûreté et mackintosh.

» Enfin, à la théorie militaire, il serait montré aux soldats comment il faut panser soi-même au moyen du paquet.

» V. — *Conclusion.* — Le paquet individuel est une force morale pour le soldat en campagne.

» 2. Il transporte sur le champ de bataille une quantité considérable d'objets de pansement antiseptiques; il permet d'improviser l'ambulance en tout lieu et à toute heure.

» 3. Toutes les nations de l'Europe l'ont adopté.

» 4. La dépense n'est pas grande.

» 5 La réglementation à ce sujet est des plus simples.

» Le Dr DE BACKER, de Roubaix. »

Un cas de mort subite. — Un tisserand de l'usine Vanoutryve est mort, subitement, vendredi soir, en travaillant à son métier : il a succombé à la rupture d'un anévrisme.

Un ivrogne furieux. — Un maçon, travaillant pour le compte de M. Thibaut, entrepreneur, rue Lacroix, a défoncé, dans un accès de colère que rien ne motivait, la porte de la cuisine de la maison de son patron; puis il a brisé une lampe et différents objets mobiliers; enfin, il a proféré des menaces de mort à l'adresse de M. Thibaut.

L'agent Kint a eu maille à partir avec cet ivrogne furieux, qu'il n'a réussi à le conduire, au poste, qu'avec la plus grande peine.

Tombé dans l'Abreuvoir. — Un écolier, Constant Bart, jouant avec ses camarades, est tombé, vendredi soir, dans l'Abreuvoir; il a été retiré de l'eau sain et sauf, par M. Charles Morelle, forgeron, rue du Parc.

Vente de marchandises. — La prochaine vente publique est fixée au mercredi 18 juillet prochain.

Les quantités à exposer devront être annoncées à M. Edouard Déchenaux, courtier juré, pour le vendredi matin 13 juillet et la marchandise rendue dans les magasins, rue de Cassel, (anciennement rue Wibaux), au plus tard le 16 dudit mois. Ces délais passés la marchandise sera rigoureusement refusée.

Nota. — Toute marchandise qui ne serait pas livrée dans les délais mentionnés, sera formellement refusée.

Tout lot pour lequel la limite de vente n'aura pas été envoyée par écrit, sera adjugé d'office, au plus offrant.

S'adresser pour tous renseignements à M. Ed. Déchenaux, 54, rue de Lille.

La prochaine vente publique de laines aura lieu le mardi 17 juillet prochain.

Les quantités à exposer devront être annoncées à M. Auguste Defrenne, courtier-juré, pour le vendredi 13 et rendues le même soir dans ses magasins spéciaux, boulevard d'Hallnin.

Nota. — Toute marchandise qui ne serait pas livrée dans les délais mentionnés, sera formellement refusée.

Tout lot pour lequel la limite de vente n'aura pas été envoyée par écrit, sera adjugé d'office au plus offrant.

Tout lot qui aura été catalogué ne pourra plus être retiré.

Une mention spéciale doit être faite pour les lots renfermant des matières étrangères mélangées à la laine au peignage ou en filature.

S'adresser pour tous renseignements à M. Aug. Defrenne, courtier.

Le magnétiseur Milo de Meyer. — Dans le cours de la séance qu'il a donnée lundi dernier, à l'Hippodrome, M. Milo de Meyer a produit une curieuse expérience de *suggestion persistante* : Cinq des sujets sur lesquels a expérimenté l'habile magnétiseur ont, pendant leur sommeil magnétique, reçu l'ordre de partir de chez eux, dimanche à midi et demi, et enfourchant un manche à balai, de se diriger en